

FONDATION LE PETIT BLANCHON

États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2016

FONDATION LE PETIT BLANCHON

États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Le Petit Blanchon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Le Petit Blanchon, qui comprennent le bilan au 31 mai 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La fondation n'a pas présenté dans le passif à court terme l'emprunt renégociable au cours du prochain exercice, car elle est d'avis que cet emprunt sera renouvelé sur une base à long terme avant la fin du prochain exercice. Selon les Normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, cet emprunt devrait être présenté dans le passif à court terme. Si cet emprunt avait été présenté à court terme, le passif à court terme aurait été augmenté de 350 000 \$ et la dette à long terme diminuée d'autant.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits d'activités de financement et de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, aux flux de trésorerie, aux actifs et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences des situations décrites dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Le Petit Blanchon au 31 mai 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lemieux Nolet¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 21 décembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis n° A108256



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2016

	2016	2015
Produits		
Contributions de sociétés	93 474 \$	183 945 \$
Contributions d'organismes	49 655	118 242
Contributions de particuliers	133 981	124 166
Contributions en biens et services	81 036	8 522
Produits dérivés	3 195	8 341
Intérêts	497	3 300
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 144	5 944
	369 982	452 460
Charges		
Coûts de levée de fonds	19 576	69 716
Dons	15 992	17 934
Dons en immobilisations corporelles en faveur du Centre Jeunesse	127 449	-
Dépenses de fonctionnement de la Maison Le Petit Blanchon	31 608	37 094
Fournitures et entretien de la Maison Le Petit Blanchon	4 915	8 001
Loyer Vallée Jeunesse	23 000	23 000
Coûts des produits dérivés vendus	649	5 972
Activités promotionnelles	788	1 483
Honoraires professionnels	6 029	4 022
Divers	2 853	1 341
Amortissement des immobilisations corporelles	51 792	13 536
Intérêts de la dette à long terme	10 165	-
	294 816	182 099
Excédent des produits sur les charges	75 166 \$	270 361 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mai 2016

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	2016 Total	2015 Total
Solde au début de l'exercice	555 860 \$	58 732 \$	614 592 \$	344 231 \$
Excédent des produits sur les charges	(94 795)	169 961	75 166	270 361
Investissements en immobilisations corporelles	196 092	(196 092)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	657 157 \$	32 601 \$	689 758 \$	614 592 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Bilan

31 mai 2016

	2016	2015
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	75 576 \$	4 534 \$
Dépôt à terme, 1 %, échéant en mars 2017	20 000	-
Débiteurs (note 3)	13 012	158 392
Frais payés d'avance	35 000	700
Stock de produits dérivés	9 081	9 730
	152 669	173 356
Immobilisations corporelles (note 4)	1 783 326	1 782 169
	1 935 995 \$	1 955 525 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	421 555 \$	996 327 \$
Dû au Centre jeunesse de Québec	16 601	14 204
Apports reportés	75 650	-
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	100 000	-
	613 806	1 010 531
Dette à long terme (note 6)	350 000	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	282 431	330 402
	1 246 237	1 340 933
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	657 157	555 860
Non affecté	32 601	58 732
	689 758	614 592
	1 935 995 \$	1 955 525 \$

Engagement (note 9)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2016

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	75 166 \$	270 361 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Contributions en biens et services	(76 302)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(8 144)	(5 944)
Dons en immobilisations corporelles en faveur du Centre Jeunesse	127 449	-
Amortissement des immobilisations corporelles	51 792	13 536
	169 961	277 953
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	145 380	(137 204)
Frais payés d'avance	(34 300)	(700)
Stock de produits dérivés	649	(5 337)
Créditeurs	(37 622)	3 529
Dû au Centre jeunesse de Québec	2 397	(9 180)
Apports reportés	75 650	-
	322 115	129 061
Activités d'investissement		
Variation nette des dépôts à terme	(20 000)	302 080
Acquisition d'immobilisations corporelles	(706 573)	(679 658)
	(726 573)	(377 578)
Activités de financement		
Emprunt à long terme	500 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(50 000)	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	25 500	250 000
	475 500	250 000
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	71 042	1 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 534	3 051
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	75 576 \$	4 534 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2016

1. Statut et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de promouvoir et de soutenir des projets visant à aider et à améliorer la qualité de vie d'enfants vivant des situations critiques. Elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations comptables portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que sur la valeur des contributions en biens et services.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Instruments financiers

Évaluation

La fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, du montant dû au Centre jeunesse de Québec et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, le taux et la période indiqués ci-dessous :

Éléments d'actif	Méthodes	Taux et période
Maison Le Phare		durée restante du contrat
Enseignes	linéaire	d'emphytéose durée restante du contrat
Mobilier et équipement	linéaire dégressif	d'emphytéose 20 %

Comptabilisation des produits

Apports

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont constatés à titre d'apports reportés et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles correspondantes.

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Activités de levées de fonds

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsqu'elles ont eu lieu.

Contributions en biens et services

Les contributions en biens et services sont comptabilisées à leur juste valeur.

3. Débiteurs

	2016	2015
Dons à recevoir	- \$	38 700 \$
Taxes à la consommation	13 012	119 692
	13 012 \$	158 392 \$

4. Immobilisations corporelles

	2016		2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Maison Le Phare	1 814 141 \$	50 393 \$	1 763 748 \$	1 654 720 \$
Enseignes	9 679	269	9 410	-
Mobilier et équipement	11 298	1 130	10 168	40 970
Aménagements Maison Le Petit Blanchon	-	-	-	86 301
Matériel informatique	-	-	-	178
	1 835 118 \$	51 792 \$	1 783 326 \$	1 782 169 \$

5. Crédateurs

	2016	2015
Fournisseurs	389 \$	38 011 \$
Montant dû sur acquisitions d'immobilisations corporelles	421 166	958 316
	421 555 \$	996 327 \$

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2016

6. Dette à long terme

	2016	2015
Emprunt, taux préférentiel majoré de 0,80 %, remboursable jusqu'en décembre 2020 par versements mensuels de 8 333 \$ en capital plus les intérêts, garanti par l'immeuble et un cautionnement de 250 000 \$ de quatre administrateurs, renégociable en décembre 2016	450 000 \$	- \$
Dette à long terme échéant à moins d'un an	100 000	-
	350 000 \$	- \$

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants : 2017 à 2020 - 100 000 \$ et 2021 - 50 000 \$.

En vertu de l'emprunt, la fondation s'est engagée à maintenir un ratio de couverture par les fonds disponibles égal ou supérieur à 1,4 : 1. Au 31 mai 2016, ce ratio était respecté.

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	330 402 \$	86 346 \$
Apports reçus	36 475	250 000
Montant constaté à titre de produit de l'exercice suite à des dons en immobilisations corporelles	(76 302)	-
Amortissement	(8 144)	(5 944)
Solde à la fin de l'exercice	282 431 \$	330 402 \$

8. Exposition aux risques financiers

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la fondation aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, de son montant dû au Centre jeunesse de Québec et de sa dette à long terme.

FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes complémentaires

31 mai 2016

8. Exposition aux risques financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

9. Engagement

En vertu d'un contrat d'emphytéose échéant en septembre 2048, les loyers minimums futurs, composés des rentes annuelles et de l'acquittement de l'entretien extérieur, sont assumés par le Centre Jeunesse. La fondation s'est engagée à ériger un bâtiment qui sera cédé à la Vallée Jeunesse sans indemnité à l'échéance du bail.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2016.